

Département Communication

REVUE DE PRESSE

Journal : algerie-eco

Date : 04/12/2018

Garantie des crédits aux PME : Jil FCE et le FGAR signent une convention de partenariat

Par **Arezki Benali** -
04 décembre 2018 / 8 :00



La section jeune du Forum des chefs d'entreprises «Jil FCE» a signé, ce lundi 3 décembre 2018 à Alger, une convention de partenariat avec le Fond de garantie des crédits aux PME (FGAR).

Cet accord a pour but de permettre aux PME membres de JIL FCE de bénéficier des garanties sur les crédits à travers le dispositif étatique le FGAR, dont le rôle est justement, de faciliter



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de L'Industrie et des Mines
Fonds de Garantie des Crédits aux Petites et Moyennes Entreprises

l'accès aux financements bancaires à moyen terme afin de supporter le démarrage et l'expansion des PME, en accordant des garanties de crédits aux banques.

«Nous, au sein de Jil FCE, on a essayé de comprendre les besoins de nos membres, et il y a un besoin assez important qui est celui du financement, notamment, bancaire, et surtout qu'on est en phase de croissance, c'est-à-dire, on est jeunes entrepreneurs, et on n'a pas en tant que tels les moyens de mettre en place des garanties (biens immobiliers, terres...etc.), et là, grâce à ce dispositif, l'Etat vient se substituer en mettant en place une garantie d'Etat», nous a expliqué à propos de cette convention signée au siège du FCE, le Président de Jil FCE Mohamed Skander.

Il a ajouté que «nous, notre but c'est de se présenter aux guichets de nos banques avec une garantie. Et donc, on est très content aujourd'hui d'avoir signé avec le FGAR, parce que, non seulement ça donne de la crédibilité et de la confiance aux jeunes entrepreneurs, mais surtout, on va lever plus de dettes. Donc, c'est ça le l'objet aujourd'hui, c'est de créer un groupe de travail avec le FGAR, pour identifier les projets de nos membres et lever de la dette ensemble».

De son côté le Directeur général du FGAR Abderraouf Khalef a indiqué, en marge de la signature de la convention, que «l'objectif à travers cet accord, c'est de faire en sorte que les PME membres de Jil FCE ayant besoin de crédits bancaires, qui est le cas de toutes les entreprises en création ou en expansion. Et le principal obstacle que rencontre ces entreprises pour accéder au financement bancaire, c'est bien l'absence de la garantie du crédit».

Il a expliqué que «les entrepreneurs quand ils s'adressent à la banque pour avoir un crédit, celle-ci lui demande un apport personnel de 30% et sur le reste qui est le crédit qu'elle octroie, elle exige des garanties. Et particulièrement, les jeunes entrepreneurs en début de parcours, n'ont pas de garanties à donner aux banques, et souvent, ils ont la concession de la terre, mais, celle-ci ne suffit pas pour avoir le crédit».

«C'est-là que, le FGAR intervient, et toute entreprise ayant un projet et désirant avoir un crédit et n'a pas de garanties à offrir à la banque, elle s'adresse au fond, où son dossier sera traité dans délais records ne dépassant pas les 5 jours, ensuite, le fond offre la garantie du



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de L'Industrie et des Mines
Fonds de Garantie des Crédits aux Petites et Moyennes Entreprises

crédit», a précisé M. Khalef, qui a ajouté que dans ce cas, «il sera difficile pour les banques de refuser l'attribution du prêt, car, la question de la garantie est résolu».

Le même responsable a, dans le cadre de cette convention, invité les entreprises et porteurs de projets au sein de Jil FCE, à envoyer leurs dossiers au FGAR, qui seront traités et qui recevront l'attestation de garantie du fond d'une durée d'une année, et lorsqu'ils se présenteront aux banques, ils justifieront la garantie de leurs crédit par la garantie financière du FGAR. «Ce que nous attendons à travers ce partenariat avec Jil FCE c'est de voir les entreprises et porteurs de projets créer de l'emploi et de la richesse et de la valeur ajoutée».

2500 entreprises accompagnées en 14 ans

A noter qu'en 14 ans d'existence, le FGAR a accompagné 2500 entreprises, et en 2017, quelques 300 entreprises ayant créées environ 6000 postes de travail ont été accompagnées, et pour l'année 2018 en cours, le DG du FGAR prévoit un chiffre de 400 entreprises accompagnées. «Avant, les entreprises qui sollicitaient le FGAR étaient celles qui sont dans l'expansion de leurs activités, mais, cette année, nous avons constaté, que ce sont les entreprises en création qui ont beaucoup plus sollicité le fond», a précisé M. Khalef.

Selon les précisions de ce même responsable, le fond garantit entre 10 à 80% du crédit bancaire. C'est-à-dire, avec des garanties sur les crédits pouvant aller jusqu'à 100 millions de dinars pour les nouveaux projets. Et dans le cas d'une extension d'activité, la garantie du fond peut aller jusqu'à 250 millions DA. Mais, sans dépasser bien sûr 60% du crédit contracté. «C'est vraiment une bouffée d'oxygène pour les PME afin de pouvoir répondre aux attentes des banques», a estimé M. Khalef.

Le FGAR est conventionné avec toutes les banques financières et des établissements financiers, a-t-il précisé.

A l'exception des activités à caractère commercial, toutes les autres activités créatrices d'emploi et de valeur ajoutée, soit 90% des activités sont éligibles à la garantie du FGAR, a en outre expliqué M. Khalef.



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de L'Industrie et des Mines
Fonds de Garantie des Crédits aux Petites et Moyennes Entreprises

Concernant les délais de traitement des dossiers de demande de garantie, le DG du FGAR a rappelé qu'en 2016, la durée était de 26 jours, elle est passée ensuite à 15 jours, et elle est actuellement de 5 jours. Il a fait savoir qu'avec la réception en début 2019 du système d'information du fond, la procédure sera beaucoup plus allégée.

Journal : casbah-tribune

Date : 04/12/2018



توقيع اتفاقية بين صندوق ضمان القروض JIL FCE للمؤسسات الصغيرة والمتوسطة

تم يوم أمس توقيع اتفاقية بين مؤسسة جيل منتدى رؤساء المؤسسات و صندوق ضمان القروض للمؤسسات الصغيرة FGAR والغرض منه حسب مدير مؤسسة JIL FCE محمد اسكندر هو رفع سقف القروض البنكية لأصحاب المشاريع في المؤسسة « لدينا في JIL FCE أعضاء يملكون أفكارا رائعة ومشاريع تنمية هامة ،سبق لهم وأن استفادوا من قروض الوكالة الوطنية لدعم تشغيل الشباب ، لكنهم اليوم في مرحلة م تسلتزم رفع سقف التمويل لمشاريعهم مضيئا « استقبلنا اليوم مؤسسة استثمار الجزائر من أجل عقد شراكة تضمن سقف القروض البنكية الى غاية 100 مليون دينار جزائري مما سيمنح أصحاب المشاريع من مواصلة مشاريعهم وعدم التوقف بسبب نقص التمويل »

الى جانب توقيع عقد الشراكة ، اقيمت في مقر منتدى رؤساء المؤسسات القروض للمؤسسات الصغيرة والمتوسطة FGAR ومؤسسة الجزائر استثمار ومجموعة من المقاولين و أصحاب المشاريع الذي استمعوا الى عروض المؤسستين اللتان تعملان على مساعدة المؤسسات الصغيرة والمتوسطة في مشاريعهم. أصحاب المشاريع الذين يحتاجون إلى تعزيز أموالهم الخاصة و فتح رؤوس أموالهم إلى صناديق الاستثمار .



ما هو صندوق ضمان القروض والمؤسسات الصغيرة والمتوسطة FGAR ?

المهمة الأساسية لصندوق ضمان القروض للمؤسسات الصغيرة والمتوسطة هي تسهيل الحصول على القروض البنكية لفائدة المؤسسات الصغيرة والمتوسطة، ومشاركة البنوك في تقاسم أخطار تمويل المؤسسات الصغيرة والمتوسطة من خلال الضمانات المالية المقدمة، وأكد ممثل عن المؤسسة السيد تمام لقصبية تريبون أن مشكل المؤسسات الصغيرة والمتوسطة في الجزائر هو الرفع من سقف التمويل، ونحن في الصندوق نقوم بالمرافقة والنصيحة لأصحاب المؤسسات التي تم تمويلها من طرف الوكالة الوطنية لدعم الشباب وغيرها من الوكالات حتى لا يكون هناك خلط في سير الأجهزة » للمقاولين الحاضرين خلال الملتقى فتح أبوابها لهم .

هي مؤسسة رأسمال استثماري، أنشئت بمبادرة من بنكين عموميين هما بنك الفلاحة و التنمية الريفية و الصندوق الوطني للتوفير و الاحتياط، ترافق المؤسسات الصغيرة والمتوسطة وتأهلها من أجل تمكينها من الحصول على القروض المصرفية، تنشط في العديد من المجالات كالقطاع الصناعي والسياحي الزراعي باستثناء مجال العقار .

من جهتها أكدت فتيحة سليمان ممثلة عن مشروع الجزائر مدينة ذكية خلال مداخلتها، أن الوكالة الوطنية لدعم تشغيل أصحاب المشاريع star up الشباب تأقلمت مع أصحاب المشاريع الناشئة في المجال الرقمي الرقمية من القروض البنكية مؤكدة أن القروض بدون فائدة.

Département Communication

REVUE DE PRESSE

Journal : casbah-tribune

Date : 04/12/2018



Finances

Le fonds Djazair Istithmar et le FGAR à la rencontre du Jil'FCE

04/12/2018 **Omar Ait Baaziz**

Ce lundi 3 décembre, le DG du fonds d'investissement Djazair Istithmar, Yassine Maameri, est intervenu lors d'une rencontre « Finance » organisée par le Jil'FCE.

L'objectif de la conférence, était d'expliquer aux jeunes porteurs de projets, qui ont besoin de renforcer leurs fonds propres, que l'ouverture de leurs capitaux aux fonds d'investissement constituait un montage solide.

Il a notamment abordé le thème des fonds de Wilaya (gérés par Djazair Istithmar pour plusieurs wilayas, aux côtés de Sofinance et Finalep) qui sont encore largement sous-utilisés et qui pourraient combler le manque de « fonds de départ » de beaucoup porteurs de projet.

Dans les phases de création, le fonds peut prendre jusqu'à 49% des parts sociales de la nouvelle société et sortir dans un horizon de 5 à 7 ans. A ce titre, M. Maameri rappelle que la sortie idéale du capital est la sortie par la bourse, ce qui pourrait venir dynamiser le segment PME de la Bourse d'Alger avec qui le jil'FCE dispose également d'une convention (l'annonce de l'introduction en bourse d'un membre Jil'FCE, AOM Invest, est prévu ce mois de décembre).

L'événement a également été l'occasion de signer une convention avec le FGAR (Fonds de Garantie des Crédits des Petites et Moyennes entreprises) pour créer un groupe de travail afin d'étudier les dossiers des membres jil'FCE.



Cette signature avec le DG du FGAR M. Abderraouf Khalef a été l'occasion de découvrir ce type de garantie pour les jeunes porteurs de projet ne disposant pas de garantie personnelle. M. Temam du FGAR a pu lors de la conférence expliquer toutes les modalités d'octroi de cette garantie.

Mohamed Skander, Président de Jil'FCE a expliqué : « quelqu'un qui réussit par exemple à rassembler 7 millions de dinars de fonds peut doubler son capital social grâce aux fonds de wilaya et lever de la dette grâce à la garantie FGAR pour atteindre au final 50 millions de DA, sans garantie personnelle. C'est un effet de levier très appréciable ».

Cet échange a permis de confronter les points de vue de plusieurs intervenants : Stéphane Distinguin, le DG de Faber Novel (société qui conseille en France l'essentiel des sociétés du CAC 40 sur leur transition numérique) a expliqué qu'un bon porteur de projet doit maîtriser ces sujets financiers, mais ne jamais perdre sa passion pour son projet.

Pour sa part, Mme Fatiha Slimani (programme Algiers Smart City) a rappelé que l'essentiel était de continuer à construire l'eco-système pour favoriser l'éclosion des champions algériens de l'innovation, et que le volet du financement aura un poids important dans la démarche à poursuivre.

Enfin le représentant de la DGPME, M. Mokdad Aggoun (Ministère de l'Industrie et des Mines, tutelle du FGAR) a insisté sur le développement de la PME qui constituait le réel réservoir de création d'emploi pour les années à venir.

Un jeune membre qui s'est plaint des difficultés à négocier un crédit s'est confié à Casbah Tribune « J'attends depuis longtemps une réponse à ma demande de crédit ce qui a créé beaucoup de frustration chez moi, mais j'ai été rassuré par l'intervention des représentants du FGAR qui m'ont expliqué que si je retourne voir mon banquier avec une garantie, cela favorisera beaucoup l'étude de mon dossier ».



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de L'Industrie et des Mines
Fonds de Garantie des Crédits aux Petites et Moyennes Entreprises

Département Communication

REVUE DE PRESSE

TV: Dzair News
Date : 04/12/2018

<https://youtu.be/0IX-T-bHqAQ>